



**Communiqué établissant le bilan semestriel du  
contrat de liquidité de la société  
METROPOLE TELEVISION**  
Information Réglementée

Au titre du contrat de liquidité confié par la société M6 METROPOLE TELEVISION à EXANE BNP PARIBAS, en date de transaction du 30 juin 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 126 113 titres M6 Métropole Télévision
- 1 121 820 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan au 31 décembre 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 102 132 titres M6 Métropole Télévision
- 1 420 558 €

Neuilly sur Seine, le 6 juillet 2010

Contact :  
Claire Roblet

Responsable des Relations Investisseurs 01 41 92 59 53 [croblet@m6.fr](mailto:croblet@m6.fr)

**MÉTROPOLE TÉLÉVISION**

89, AVENUE CHARLES DE GAULLE 92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

TÉLÉPHONE : 01 41 92 61 11

TÉLÉCOPIEUR : 01 41 92 61 39

INTERNET : <http://www.m6.fr>